Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Malversations au Musée de l'Elysée : l'Etat de Vaud dépose plainte pénale

Le Conseil d'Etat a appris du juge d'instruction cantonal qu'une affaire portant sur des malversations financières a été découverte au Musée de l'Elysée.

On ignore l'ampleur du montant qui aurait été détourné au préjudice de l'Etat.

Un fonctionnaire de ce musée a été inculpé de faux dans les titres, gestion déloyale, escroquerie et abus de confiance. L'Etat de Vaud dépose plainte pénale et se constitue partie civile.

Parallèlement, la procédure statutaire de renvoi pour justes motifs, actuellement ouverte contre l'intéressé pour d'autres motifs, suivra son cours.

En raison du secret de l'enquête pénale, le Conseil d'Etat ne peut pour le moment fournir des informations supplémentaires.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 20 août 1997